

BULLETIN MUNICIPAL

La Lande-Chasles

Décembre 2024



SOMMAIRE

P.2

Caisse à savon, bravo !

Edito du Maire.

P.3

Informations associations

P. 4 et suivantes

Fauchage raisonné 2024-2025

Retour photos 2e semestre 2024

Soirée des vœux 2025

Challenge Anne-laure Blin

Articles presse

Label village citoyen 2024-2025

Travaux en mairie, bilan

Roman "La Lande-Chasles en émoi"

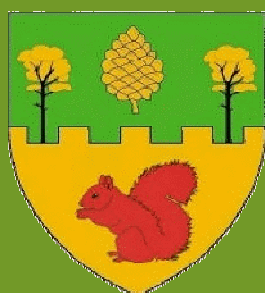


Grand MERCI à tous ceux qui sont intervenus tant sur la réalisation que lors de la course. Malheureusement la direction a cassé lors des essais. Classement 15e sur 41 pour l'esthétique. Bravo à Karen pour le bel écureuil peint ! RDV en octobre 2025 pour la 3e participation. Avis aux volontaires pour la conduite ou la mécanique. Merci de prendre contact en mairie.

Dicton du semestre !

"Petite ville, grands rêves"

Cap des 4 000 photos franchi !



EDITO DU MAIRE, JEAN-CHRISTOPHE ROUXEL

Heureux de voir notre commune labellisée "village citoyen", après une analyse de 10 années de travaux, d'actions et de communication, en collaboration avec les membres du conseil municipal depuis 2014. Grand MERCI aux habitants, aux associations et aux entreprises. Vos actions ont aussi été déterminantes. Tous les carolandsais peuvent se sentir fiers d'avoir, par cette attribution, réussi ce défi et montrer ainsi à tous que tout est possible, même pour une commune rurale de 120 habitants. En savoir plus sur ce label en page 10 de ce bulletin.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes et une belle année 2025.



Comité des fêtes : Page Facebook. N'hésitez pas à la consulter pour toutes informations.
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100082315126261>

Quelques dates : Vide-greniers le dimanche 18 mai 2025 et dimanche 3 août 2025. Fête communale le samedi 19 juillet 2025 avec restauration, structure gonflable et feu d'artifices.



Comité des fêtes La Lande Chasles

250 amis • 68 en commun



Société L'Union : Page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61554458488396>



Amicale des anciens marins du TCD Orage : L'espace patrimoine est ouvert au public sur RDV, 11 route des écureuils, lieu-dit « Les Landelles ». Lien web de l'amicale pour tous contacts et adhésion : <http://tcdorage.free.fr> RDV 06.68.71.35.94. A l'agenda 2025, 8e assemblée générale à Toulon du 29 mai au 1er juin 2025. Inauguration par le préfet maritime à Brest en avril 2025 de la maquette de 3m restaurée du TCD Orage. Sortie en mer d'une journée à Brest sur le voilier Le Français au 1er semestre 2025. Et bien d'autres RDV. L'association a compté 172 membres en 2024.

Rando Ferme : Page Facebook : <https://www.facebook.com/Rando-Ferme-507164326075911>

Osez la Voix : Page Facebook : <https://www.facebook.com/osezvotrevoix>

Contact : 06 32 06 39 88 / Mail : asso.osezvotrevoix@gmail.com



Le fauchage raisonné a été mis en place sur l'ensemble des routes départementales depuis 2011.

Par conséquent, 2 routes sont concernées sur notre commune, la D62 et la D186.

Le conseil municipal avait décidé en septembre 2023 d'expérimenter sur une année le fauchage raisonné sur les voies communales et le bilan en a été fait le 9 octobre 2024.

Une vingtaine de personnes étaient présentes en plus du conseil municipal.

Après la clôture de la réunion publique le conseil municipal a repris son ordre du jour.

Point sur le fauchage raisonné et suite à donner.

Des échanges sur les points positifs et négatifs avec des actions pour améliorer cette action sont évoquées par les membres du conseil.

Il est procédé ensuite à un vote à bulletin secret qui fait ressortir le résultat suivant :

6 voix pour et 3 voix contre.

Suite à ce résultat, Raymond Mignot, conseiller municipal exprime son désaccord, indique son souhait de démissionner et quitte la réunion.

Le fauchage raisonné sera poursuivi **SOUS PLUSIEURS CONDITIONS.**

- Chaque habitant reste libre de l'entretien devant son habitation toute l'année.
- Le circuit européen de cyclotourisme (route des sangliers) est hors zone de fauchage raisonné et sera régulièrement entretenu.
- 7 carrefours seront particulièrement surveillés, par soucis de visibilité. Les autres carrefours sont du ressort du département.
- Pour rappel, 55% de la voirie est communale, 45% est départementale (qui pratique le fauchage raisonné depuis 2011).

Une demande de devis sera faite auprès d'autres entreprises possédant un matériel plus adapté au fauchage raisonné souhaité.

Informations également disponibles sur le site internet communal : <http://lalandechasles.free.fr/fauchage.htm>

Planning prévisionnel fauchage raisonné 2024-2025 sur les voies communales :

- 2e quinzaine d'octobre 2024, fauchage général sur la commune uniquement sur les bermes
- Début janvier 2025, dès qu'un créneau météo est favorable (froid, sol dur), broyage sur les bermes, fossés et talus. Pas avant pour éviter que le broyage entraîne le bouchage des buses lors de l'automne et des pluies normalement prévues à cette période.
- Début juin 2025, fauchage général sur la commune.
- Début juillet 2025, avant la fête communale, sur les secteurs route des sangliers et les sept carrefours. Sur le circuit de randonnée sur une 1/2 berme si nécessaire après visite sur le terrain.
- Au mois de septembre 2025, sur les secteurs route des sangliers et les sept carrefours. Sur le circuit de randonnée sur une 1/2 berme si nécessaire après visite sur le terrain.
- 2e quinzaine d'octobre 2025, fauchage général sur la commune uniquement sur les bermes

Ce planning fera l'objet d'un point de l'ordre du jour au minimum toutes les 2 mois et pourra faire partie des questions diverses pour adaptation aux conditions météorologiques.



Juillet 2024
Jeux olympiques ! Bravo pour les costumes



Août 2024
2 habitants et le blason, sur "Le Français"



septembre 2024
Curage des fossés



Octobre 2024
Visite de motards le 13 octobre



11 Novembre 2024



Décembre 2024



SOIREE DES VŒUX DU MAIRE - VENDREDI 3 JANVIER 2025

A partir de 19h30, accueil à la salle communale Guy Jameron de La Lande-Chasles.

Bilan 2024 et projets 2025.

Un apéritif dinatoire en toute convivialité sera ensuite servi, comme chaque année.



SOCIETE L'UNION - CHALLENGE ANNE-LAURE BLIN

Bravo aux organisateurs, Jean-Luc Deschamps et Raymond Mignot pour l'organisation du challenge sur le secteur Baugeois, zone B, à la Société L'Union !



Cela s'est terminé le 28 septembre 2024, avec la finale et un verre de l'amitié.

Bravo à l'équipe mixte d'Echemiré pour leur victoire sur cette zone, et merci à tous les participants.



LA LANDE-CHASLES

La commune s'invite sur TF1

Lundi 8 juillet, 60 habitants de La Lande-Chasles et des communes voisines ont participé à plusieurs tournages de l'émission « Les 12 coups de midi », sur TF1.

Invités début juillet 2024 à prendre place dans le public de l'émission « Les 12 coups de midi » sur TF1, soixante habitants de la petite commune de La Lande-Chasles et de communes voisines ont passé un moment privilégié.

Trois tournages dans la journée

Cette journée chargée s'est soldée par l'enregistrement de trois émissions. Celles-ci viennent par ailleurs d'être diffusées, les 6, 7 et 8 octobre 2024. Le maire de la commune, Jean-Christophe Rouxel, était notamment présent parmi les spectateurs. « C'était assez impressionnant ! », se remémore-t-il. « Le plateau est en réalité bien plus petit qu'il n'y paraît à la télévision et les lumières donnent cette impression de grandeur », poursuit-il. De 11 h à 17 h, les émissions se sont enchaînées. Parti à 5 h 30 du matin en car depuis la commune en direction des plateaux de la plaine Saint-Denis, le petit groupe est rentré aux alentours de 23 h 30.

La journée a également été marquée



Saint-Denis, lundi 8 juillet 2024. La photo sur le plateau de l'émission est venue clore cette journée intense.

PHOTO : MAIRIE LA LANDE-CHASLES

par une rencontre assez improbable. « Du parking des cars jusqu'aux studios, on a dû traverser une zone de tournage d'un film, dont l'acteur principal n'était autre qu'Omar Sy ! On a eu le droit à un salut de sa part et tout le monde était ravi », confie l' élu. Animateur historique de ce rendez-vous quotidien qui attire chaque midi plusieurs millions de téléspec-

tateurs, Jean-Luc Reichmann en a profité également pour saluer les dessins réalisés par les enfants de la commune. Cette journée s'est achevée par une photo de famille, sur le plateau, avec évidemment le célèbre blason. De quoi garder un joli souvenir de cette virée parisienne.

Matthieu GRUAZ-TOUSSAINT

Extrait Courrier de l'Ouest / 12 octobre 2024





« Vaincre les obstacles et les blocages à la prise de parole en public »

ENTRETIEN

S'exprimer avec aisance, à voix haute et intelligible, prendre confiance et se sentir crédible à l'oral... Gérer le stress lié à la prise de parole peut être un exercice difficile si on n'y est pas préparé. Lors du Forum des associations de Longué-Jumelles, Cécile Robert, membre fondatrice de l'association Osez votre voix était présente. Après avoir quitté Nantes, l'association est désormais basée à La Lande-Chasles.

Quand avez-vous créé votre association et à qui s'adresse-t-elle ?

Cécile Robert : « L'Association a été créée en août 2020 en Loire-Atlantique. Les ateliers qu'elle propose s'adressent à tout public, y compris les structures accueillant les seniors et le public en situation de handicap. »

Quel est son but ?

« C'est d'apporter un mieux-être avec les outils de la voix et des arts de la scène comme la technique du chant, le théâtre, l'improvisation, le mime par exemple en atelier



Cécile Robert est une des fondatrices de l'association Osez votre voix.

PHOTO : CO

individuel et collectif. Osez votre voix c'est prendre sa place et découvrir son talent dans la bonne humeur et la bienveillance. En améliorant son éloquence, sa capacité à s'exprimer clairement et facilement, je propose de faire de sa voix un véritable atout professionnel. Le but étant de vaincre les obstacles et les blocages à la prise de parole en public. »

Contact : 06 32 06 39 88 ;
asso.osezvotrevoix@gmail.com.
Facebook : Osez votre voix et
Instagram osezvotrevoix.

Extrait Courrier de l'Ouest / 29 septembre 2024



Le 15 novembre 2024, La Lande-Chasles a été informée qu'elle était labellisée "village citoyen 2024". A ce jour, c'est seulement la 2e commune du Maine et Loire à obtenir ce label, avec Loire-Authion, 16 416 habitants (2021).

Après étude d'un dossier très complet sur 10 ans, de 2014 à 2024, et le passage du maire devant le jury pour compléments d'informations le 11 octobre 2024 en visioconférence, pendant plus d'une heure, c'est une très bonne nouvelle pour la commune qui devient la moins peuplée de France à obtenir ce label !

C'est un gage de citoyenneté, d'idées novatrices, d'une vision positive globale, d'un budget excellent. L'ensemble du bilan est une possible inspiration pour d'autres communes sur toute la France.

Grand merci à tous ceux qui ont permis cette réussite, de part leurs actions depuis 2014, fournies au dossier. Merci aux conseillers municipaux. Merci aux associations et surtout aux bénévoles. Merci aux entreprises. Merci aux habitants. Et merci à tous ceux qui nous suivent sur les réseaux sociaux.



Ce label sera remis à l'assemblée nationale au printemps 2025.

Avant les ajouts de 2024, 52 communes étaient labellisées en France. En 2023, 330 dossiers furent étudiés et seulement 27 communes ont été lauréates ! En 2024, une dizaine dont La Lande-Chasles.

En savoir plus : <https://empreintes-citoyennes.fr/>



TRAVAUX EN MAIRIE / SECRETARIAT ET TIERS-LIEU

Les travaux sont terminés.

La mise en place du secrétariat dans ses nouveaux locaux rénovés a été réalisée début octobre 2024.

L'ancienne salle du conseil municipal est opérationnelle depuis la mi-décembre 2024.

Il reste encore quelques petits détails de décoration à faire.

Une subvention, complémentaire à celle reçue de la préfecture, a été accordée par le Département de Maine et Loire début décembre 2024.

L'inauguration aura lieu le jeudi 17 avril 2025, à 11h, jour de la fête des secrétaires, en présence du préfet de Maine et Loire, entre autres.

Les habitants sont invités d'ici là à venir découvrir les locaux.



RECENSEMENT DES 16 ANS

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Cela est nécessaire pour l'inscription au permis de conduite, examens ou concours, et pour participer à la journée Défense et Citoyenneté.

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

En savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>



IN MEMORIUM

Nous avons été nombreux à rendre un dernier hommage à Thierry Samson, ce jeudi 5 décembre 2024 en l'église de La Lande-Chasles.

Membre du conseil municipal depuis mars 2020, l'annonce de son décès a été un choc pour tous.

Ce 2e décès au sein du conseil municipal nous rappelle également celui de Joël Roussiasse, le 5 avril 2023 suite à la maladie de Charcot. Il y avait eu aussi beaucoup de monde pour le saluer une dernière fois.

Il était également membre du conseil municipal depuis mars 2020.

En cette période de fêtes de fin d'année, nous aurons une pensée pour leurs familles.

Nous ne les oublions pas.

La Lande Chasles

Gagnez en mobilité avec le réseau de transports en commun Ogalo et les différents services proposés sur votre commune :



• Un service de transport en commun de proximité (TAD-Proximité)

Sur votre commune, bénéficiez également du **TAD de proximité** qui vous permet de circuler sur la zone d'**Allonnes**, votre pôle de centralité, pour le travail, les courses ou les loisirs. Pour déclencher le passage d'un véhicule, vous inscrire et réserver, contactez le service **TAD** au 02.41.51.12.62

• Le Transport pour Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Le **TPMR** s'adresse aux personnes dont le handicap ne leur permet pas d'utiliser dans de bonnes conditions les véhicules de transport public traditionnels. Le bénéficiaire est pris en charge à son domicile. Ce service est assuré avec un véhicule adapté au handicap du voyageur. Voir conditions, inscriptions et réservations au 02.41.51.12.62



• La location longue durée de vélo à assistance électrique et musculaire (Ogalo – à vélo)

Ogalo – à vélo est un service de location de vélos pour des durées d'1 mois, 3 mois et 1 an renouvelable. Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location, et repartez avec un vélo et tous ses équipements. L'entretien et les antivol sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur) ou à la mairie d'**Allonnes**. VAE Simple, VAE Cargo, VAE Logistique, Vélo pliant, Vélo étudiant, Vélo PMR et accessoires vélos (sièges bébés).



• La location longue durée de vélo à assistance électrique (Ogalo – en trottinette)

Ogalo – en trottinette est un nouveau service de location longue durée de trottinettes électriques allant de 1 mois à 12 mois renouvelable. Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location, et repartez avec une trottinette. L'assurance et l'entretien sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur) ou à la mairie d'**Allonnes**.



• La location longue durée de voiture sans permis (Ogalo – en voiture)

Ogalo – en voiture est un service de location de voiturette pour des durées d'1 mois, 3 mois et 1 an renouvelable. Les véhicules (thermique ou électrique) sont loués **prioritairement** aux usagers justifiant d'un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage pour réaliser des trajets domicile-travail.

• L'autopartage (Ogalo – autopartage)

Ogalo-autopartage est un service de location de voitures électriques courte durée (moins de 3h à 21h) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Tout le monde peut accéder au service à condition d'être titulaire du permis de conduire (permis B). Il n'est pas nécessaire d'être résident de l'agglomération. Ce service est particulièrement intéressant pour ceux qui ont besoin d'une voiture ponctuellement.

• Le covoiturage (Ogalo – covoiturage)

Ogalo-covoiturage est une application pour les trajets domicile-travail, **Karos** a pour vocation de transformer la voiture en un nouveau moyen de transport collectif. Cela permet de mettre en relation les conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets quotidiens, en combinaison avec les transports en commun.

AGENCE OGALO

28, place de la Gare de l'État - 49400 SAUMUR

Tél : 02 41 51 11 87

Site : www.ogalo-saumurvaldeloire.fr

Lundi, mardi, jeudi : de 09h15 à 12h15 et de 14h15 à 18h00

Mercredi : de 09h15 à 13h00 et de 14h15 à 18h00

Pendant les vacances scolaires : fermeture à 17h30



Un événement important et inattendu trouble la quiétude de La lande-Chasles, plus petite commune du Maine et Loire. Véritable choc pour les habitants, il suscite une vive émotion et la nouvelle se répand rapidement sur les réseaux sociaux. Dans l'enquête qui s'ouvre, l'action de Jeff Laouénan, retraité, et d'Ingrid Loiseau, détective, mettent à mal les certitudes de la commissaire Deconti.

Roman Policier

15x22,5cm

219 pages

Il est toujours possible d'acquérir quelques exemplaires / jf.caraes@orange.fr - 06 02 35 81 24.

Une animation gratuite pour les enfants et adultes sera proposée par Jean-François Caraës aux vacances de Pâques 2025, un après-midi à la salle communale, associant conte et magie ! Date à venir.



Prochain bulletin municipal
fin juin 2025

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook, Twitter, Instagram,
et Tik-Tok !

Et si vous n'êtes pas sur le net,
ne pas hésiter à vous renseigner en mairie.

MERCI à tous !

A vos réservations - Salle communale



Option possible pour réunions en semaine

Le calendrier 2025 est disponible

<http://lalandechasles.free.fr/salledesfetes.htm>